



©Billgraben

### Dates\*

#### **Cenon [33] COMPLET**

9 novembre 2017  
16 novembre 2017  
22 mars 2018

#### **Limoges [87]**

23 avril 2018  
24 avril 2018  
1 date à définir  
(2e semestre 2018)

\*Nous pouvons organiser d'autres sessions de formation en Nouvelle-Aquitaine sur demande. N'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous réservons la possibilité de reporter les formations en cas d'un faible nombre d'inscrits. Les lieux exacts seront précisés ultérieurement.

### Public

Professionnels du secteur sanitaire et médico-social (médecins, cadres de santé, infirmiers, éducateurs, personnels administratifs...) et professionnels de l'art et de la culture (artistes, médiateurs, chargés de relations avec les publics...) qui souhaitent ou sont déjà engagés dans une dynamique de projet artistique et culturel en établissement de santé.

### Objectifs pédagogiques

#### **Au terme de la formation, les stagiaires seront en capacité de :**

- Réaliser des projets Culture et Santé en ayant connaissance des risques encourus au regard de l'état du droit (et des modalités à mettre en œuvre pour limiter les risques)
- Mobiliser des outils pratiques permettant de mener à bien les différentes actions culturelles dans et hors institutions hospitalières et/ou médico-social (fiche d'autorisations, outils d'informations, ...).
- Distinguer les niveaux de protections selon les différents types d'images et développer des réflexes préventifs pour chaque utilisation
- Maîtriser les usages et les pratiques contractuelles

### Méthode

Chaque séance sera composée d'une alternance d'apports théoriques, d'ateliers de mise en situation et d'analyse de projets passés.

### Intervenants

**Maitre Olivier Ramoul** (cabinet d'avocat ORA-PAJDA)  
**Alexandra Martin** (Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine)

### Tarifs

**Tarif sociétaires** : 250€/j/stagiaire soit un coût global de 750€  
**Tarif non sociétaires** : 285€/j/stagiaire soit un coût global de 855€